



Lettre n°36 - Juillet 2017

LA MANSE ET SES AFFLUENTS

Animation le dimanche 21 mai à Crissay-sur-Manse

C'est lors d'une belle journée que s'est déroulée l'après-midi « Au bord de l'eau ». Environ 200 personnes sont venues découvrir la Manse par le biais d'une balade en canoë, du comptage piscicole ([résultats consultables ici](#)) d'une promenade découverte ou encore de la conférence-spectacle.

Quelques photos vous permettront de (re)vivre ce moment.





Travaux de restauration estivaux

Fin août/début septembre, des travaux de retouches auront lieu sur plusieurs sites dont les principaux sont le moulin Foulon sur la Manse, le moulin de Monmaie sur la Manse et l'étang du Bois Girault sur le Ruau.

Pour réaliser ces travaux, des pierres seront prélevées en bordure de champs chez des agriculteurs, notamment sur la commune de Neuil. Le syndicat de la Manse remercie les agriculteurs volontaires.

Plantation d'arbres dans nos vallées

Ces dernières années, la mutation de l'agriculture et l'urbanisation non maîtrisée ont notamment fortement modifié notre environnement local. Les trames vertes et les continuités écologiques sont aujourd'hui très altérées.

Pour y remédier, le CPIE Touraine Val de Loire propose de replanter des arbres (chênes pédonculés, noyers commun, saules marsault et saules blancs, aulnes glutineux et peuplier noir), pour valoriser nos vallées.

Si vous êtes intéressés, contacter Catherine PELON au CPIE au 02 47 95 93 15.

[En savoir plus sur l'opération du CPIE](#)

Etude morphologique sur certains affluents de la Vienne

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a décidé de réaliser une étude sur la qualité physique des cours d'eau (état des berges, du lit mineur, connaissance de l'[hydromorphologie \(clic\)](#) des cours d'eau...). Ainsi de mi-juin à mi-septembre les agents des bureaux d'études SCE, SAFEGE et RIVE seront amenés à diagnostiquer la Manse.

L'agence de l'eau demande aux collectivités de relayer cette information localement, notamment car le personnel en charge de ce diagnostic sera amené à fréquenter des parcelles privées.

LES PESTICIDES

Zéro pesticide

Jugés longtemps indispensables, **les pesticides sont désormais au centre des préoccupations environnementales**. Les utilisateurs de ces produits (agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures et particuliers) doivent se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives afin de préserver les ressources en eau, la biodiversité et la santé des personnes.

Le changement reste l'étape la plus difficile. Le désherbage chimique peut être remplacé par un désherbage thermique, mécanique ou encore manuel.

Pour en savoir plus sur l'efficacité de chaque méthode : <http://www.compamed.fr/wp-content/uploads/compamed-400-fiches-synth%C3%A8se-2014-02-03.pdf>

Pour les jardiniers, en savoir plus : <https://www.jardiner-autrement.fr/reduire-pesticides-jardin/>

Témoignage d'un jardinier sur Nouâtre, Hervé Ploquin

« Paysagiste de métier, j'ai depuis quelques années cherché à jardiner de façon durable. L'objectif de ma démarche était de ne pas être exposé, ni moi, ni mes enfants, aux pesticides en améliorant la qualité de notre environnement local. J'ai donc commencé à élaborer sur Nouâtre, avec la municipalité, un lieu de démonstration et formation de 2 ha ; « Les jardins de Nouâtre ». Dans ce lieu chacun peut découvrir la permaculture ou (agri)-culture permanente. Cette technique respecte la biodiversité et la qualité de l'eau en permettant de produire des fleurs, fruits et légumes sains et à moindre coût. »

Zones de Non Traitement

Une consultation est actuellement lancée, concernant les Zones de Non Traitements dites Z.N.T. dans le département d'Indre-et-Loire. Les Z.N.T. sont les surfaces dont il n'est nullement possible d'appliquer des produits phytosanitaires, notamment dans le but de réduire la présence de ces molécules dans les cours d'eau. L'enjeu se situe essentiellement au niveau des cours d'eau et fossés, mais également les plans d'eau, les bassins de rétention d'eaux pluviales, les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Plus d'information : <http://indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Participation-du-public-aux-decisions-ayant-une-incidence-sur-l-environnement>

AGENDA

Conseil syndical

Mardi 11 juillet à 18h30 à la mairie de Sepmes

« Objectif zéro pesticide » au jardin avec la SEPANT

Le syndicat tiendra un stand sur le marché de Sainte-Maure-de-Touraine le vendredi matin 21 juillet en partenariat avec la SEPANT (Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine). L'objectif est de vous informer sur la suppression des pesticides en 2019 et de vous aider à trouver des solutions alternatives adaptées.

N'hésitez pas à venir nous voir au « coin des halles » !